

# De-ci, de-là

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **40 (1952)**

Heft 793

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267605>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## France

Mme Milhaud-Sanua, fondatrice à Paris de l'École de Haut Enseignement commercial, celle qui forme des secrétaires pour les postes supérieurs de l'administration et des affaires, a été décorée de la rosette de la Légion d'honneur. Notre journal, auquel elle s'intéresse vivement, lui adresse ses chaudes félicitations.

Mme Suzanne Grünberg a aussi reçu la même décoration, au titre du Ministère de la Justice.

\*

Quatorze théâtres de Paris — environ la moitié — sont dirigés par des femmes : Simone Berriau (Antoine), Parisys (Michel), Michèle Verly (Gramont), Routy-Jansky (Verlaine), Paule Rolle (du Gymnase), Mary Morgan (Saint-Georges), Yvonne Printemps (de la Michodière), Marie Favella (de l'Ambigu), Eva Beribson (Grand-Guignol), Martine de Breteuil (Monparnasse), Germaine Roger (Gaieté-Lyrique), E. Hijar (Edouard VIII).

## Belgique

En Belgique, on a discuté, au Conseil de Cabinet, de la création d'une carrière féminine de la chancellerie.

L'Association belgo-américaine a donné un dîner, présidé par Mme Betty Barzin, en l'honneur de Mme Perle Mesta, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Luxembourg.

Parmi les participants au 9me Conseil de l'Institut de physique Solvay, à Bruxelles, on notait la présence de Mlle Yvette Cauchois, professeur à la Sorbonne.

Le Président du Conseil était accompagné de sa femme, Lady Bragg, ancien maire de Cambridge, un des juristes anglais les plus en vue et qui fait partie de la Commission royale chargée de l'étude de la réforme des lois du divorce en Angleterre.

A l'occasion de la rentrée solennelle du Jeune Barreau d'Anvers, M. Madeleine Kreglinger-Van Santen a développé le thème, *L'Amour contre le crime*.

Au concours international de quatuors à Liège, des concurrents de treize nations avaient présenté cinquante-cinq partitions manuscrites. C'est une compositrice polonaise, Mlle Bacewitz, qui a obtenu le premier prix.

## Grande-Bretagne

Miss Marian Tildesley est présidente de la Société royale d'Anthropologie.

Lord and Lady Pethik Laurence, soutiens de la première heure du suffrage féminin en Angleterre, ont célébré le 2 octobre, leurs noces d'or. Au cours d'un grand dîner, des messages venus des cercles féministes de toutes les parties du monde furent lus et de nombreux discours furent prononcés par des personnalités suffragistes bien connues : Sylvia Pankhurst, Marion Reeve, etc.

## Pays-Bas

Mlle Liane La Tour, jusqu'à présent hôtesse de l'air, vient d'être engagée, première femme dans la profession, comme pilote de l'aviation commerciale hollandaise.

## Allemagne

En Allemagne, les femmes forment le 7,6 % des députés au Parlement fédéral, le 7,2 % dans les diètes locales, le 8,8 % dans les commissions du Parlement.

Elles représentent le 30 % du parti chrétien social, le 20 % du parti socialiste, le 15 % du parti libéral.

Elles forment le 27 % des travailleurs de l'industrie et du commerce, le 33 % des travailleurs de l'agriculture.

## Suède

La spécialiste qui soigne le général Manneheim était la doctoresse Nanna Svartz, professeuse au Karolinska Institute de Stockholm.

## Dans le monde

Le 13 septembre, la présidente du Conseil international des femmes, Mme Eder (Zurich), qui dans un voyage autour du monde, rendait visite à différents Conseils nationaux, se trouvait à New-York. Au cours d'une réception offerte par le comité d'hospitalité du Conseil américain, elle a parlé du mal résultant du trafic des stupéfiants et elle a instamment demandé aux organisations féminines de participer à la lutte contre ce fléau.

En 1950, il y eut cent ans que fut fondé le Collège médical de Pennsylvania, destiné à l'enseignement médical des femmes. Ann Preston, une diplômée de la première volée de l'École, fut la première femme professeur de médecine aux Etats-Unis. Elle eut une chaire de physiologie et d'hygiène. Une autre élève, Dr Hanna Longshore, fut la première autorisée à pratiquer ; Dr Clara Swain fut la première à partir comme médecin missionnaire féminin aux Indes en 1869.

Mrs Anna Rosenberg, ministre adjoint de la défense nationale, après avoir fait une tournée dans les cantonnements américains en Europe, s'est rendue au Japon, dans le même but. Elle a également visité le front de Corée.

Douze Européennes venant d'Autriche, de France, de Hollande, de Norvège et de Suède participent à des cours d'initiation aux travaux d'agriculture organisés uniquement pour les femmes sur l'initiative du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.

Mrs Lilian Pavey a inventé une machine

Lorsqu'une victoire sociale a été remportée, lorsqu'une loi votée et appliquée semble avoir à tout jamais réprimé un abus, nombreux sont les partisans qui croient la partie définitivement gagnée. On dépose les armes et l'on s'abandonne au repos, l'esprit tranquille.

Ainsi en est-il de la fermeture des maisons de tolérance, en France, obtenue à l'aurore de la quatrième République et qui a soulagé bien des consciences. On a longtemps célébré ce succès et l'on pouvait croire que dans ce pays, le chemin était aplani, qu'il n'y aurait plus à lutter.

On ne pouvait s'imaginer pourtant que tous les trafiquants qui vivaient (et combien largement) de l'exploitation du vice, renonceraient à ce commerce rémunérateur. Depuis le décret voté en 1946, ils n'ont pas cessé de développer des activités souterraines pour récupérer les positions perdues.

Ils ont essayé d'accréditer le bruit, tout d'abord, que les maladies vénériennes avaient regagné du terrain depuis que les prostituées n'étaient plus obligatoirement inscrites et soumises aux visites médicales régulières. Mais les statistiques ont montré, inexorablement le recul de ces maux.

Sur 100 000 habitants, on compte en :			
1947	1948	1949	1950
29	21	11	6

malades de la syphilis.

Pour la blénnorrhée, la diminution des cas est de 50 % par rapport à 1945.

D'autres moyens sornois ont été prévus pour persuader l'opinion publique que l'insituation des maisons est indispensable :

les rabatteurs de clubs et d'agences de voyage devraient provoquer les réclamations des étrangers qui se plaindraient « qu'on ne peut plus s'amuser » ;

à la porte de certains hôtels, il faudrait provoquer de l'embouteillage, pour prouver que, décidément, depuis que les maisons sont

à écrire de la musique. Il s'agit d'une machine de six octaves.

Le Parlement indien a entamé un débat sur un projet de loi autorisant les femmes à demander le divorce et à rendre la monogamie obligatoire.

Cependant les Hindous orthodoxes s'opposent violemment à l'adoption de telles mesures législatives en contradiction avec les lois instaurées depuis plus de 5000 ans par Manu.

Mrs Hilda Abba, jeune mère de 33 ans, bachelière en théologie de Melbourne, a été nommée professeur de théologie.

## Suisse

Le Département de justice et police du canton de Vaud, qui a déjà nommé une assistante à la police de sûreté, en la personne de Mlle Thérèse Vallotton, vient de lui adjoindre une seconde assistante, Mlle Jacqueline de

fermes il y a une grave lacune dans la société et que les voisins protestent ;

les prostituées qui profiteraient de l'occasion pour changer de métier, pour se reclasser comme on dit, en seraient empêchées par tous les moyens ;

il faudrait faire surgir partout autant d'accidents que possible pour démontrer que depuis l'application du décret il y a des choses qui clochent ;

un système de corruption bien organisé doit gagner à la cause des souteneurs et des tenanciers de maisons closes, des médecins, des policiers, des journalistes, des parlementaires, afin que leur avis répandu par la publicité et la presse, agisse sur l'opinion publique.

Cette propagande des tenanciers a en tous cas réussi dans les milieux militaires et l'on continue d'avoir des maisons à l'intérieur des casernes et des femmes séquestrées à l'intention de la troupe. Des scandales révèlent en effet leur présence : à Fréjus (Var), à Senlis (Oise) où il y aurait cinq pensionnaires pour 250 hommes, à Epinal.

D'autres scandales ont éclaté à Saïgon, au Maroc, où dans une bagarre, à Casablanca, entre Sénégalais et Marocains se disputant une même femme, il y eut 61 morts et 119 blessés.

Si, comme ces scandales le prouvent, la loi n'est pas strictement appliquée, c'est que la police des mœurs qui est censée la faire respecter est corrompue. Si la police tout court en était chargée, comme c'est le cas ailleurs, les choses ne se passeraient pas ainsi.

Comme on le voit, les partisans de la réglementation continuent la lutte et sont prêts à profiter du moindre fléchissement de l'opinion, du moindre relâchement, pour exploiter à nouveau leurs malheureuses esclaves.

Ne nous laissons pas endormir.

(d'après un article paru en juillet-août 1951 dans la Revue abolitionniste).

à écrire de la musique. Il s'agit d'une machine de six octaves.

Le Parlement indien a entamé un débat sur un projet de loi autorisant les femmes à demander le divorce et à rendre la monogamie obligatoire.

Cependant les Hindous orthodoxes s'opposent violemment à l'adoption de telles mesures législatives en contradiction avec les lois instaurées depuis plus de 5000 ans par Manu.

Mrs Hilda Abba, jeune mère de 33 ans, bachelière en théologie de Melbourne, a été nommée professeur de théologie.

## Suisse

Le Département de justice et police du canton de Vaud, qui a déjà nommé une assistante à la police de sûreté, en la personne de Mlle Thérèse Vallotton, vient de lui adjoindre une seconde assistante, Mlle Jacqueline de

May. Ces collaboratrices, nous dit-on, ont suivi le cours complet d'instruction, d'une durée de neuf mois, que font les inspecteurs de la police de sûreté.

Trois assistantes fonctionnent à la police lausannoise ; elles seront bientôt quatre, comme les Trois Mousquetaires !

Sur l'initiative de Mme Charles Perret, naguère présidente de l'Union des femmes de Montreux, aujourd'hui à Lausanne, s'est créé dans cette dernière ville, un « Fonds Dr Lucien Bovet » afin d'encourager l'éducation antialcoolique de la jeunesse.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

TELEPHONE 23.05.12

45 professeurs

MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCE ADMINISTRATION

avec des programmes individuels gain de temps

École LEMANIA LAUSANNE

Publications reçues  
Histoire

Le règne de Napoléon Ier est une source inépuisable et il ne se passe pas une seule année sans que paraissent, à 150 ans de distance, de nouveaux ouvrages toujours passionnants et destinés à satisfaire la curiosité des amateurs d'histoire.

Cette année, Alville, offre au public un petit livre qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de chez nous. La vie d'Albert de Watteville, que l'auteur a reconstituée au moyen de sa correspondance inédite, évoque devant nos yeux cette vieille société suisse, patricienne, mêlée de si près aux événements européens, et où chaque famille se trouve avoir, à Berlin comme à Paris, des représentants distingués qui, entraînés dans le tourbillon des guerres impériales, cherchent à sauver l'honneur et la liberté de la Suisse. Le cas d'Albert de Watteville est tout à fait extraordinaire, car ce jeune officier d'ordonnance de l'Empereur, avait servi auparavant dans l'armée prussienne et avait été fait prisonnier à la bataille d'Auerstadt ! On lira comment son père, l'avoyer Rodolphe de Watteville, fut contraint de faire entrer son fils dans l'état-major du Maréchal Lannes, afin qu'il servit, en quelque sorte, d'otage et garant à l'Empereur la fidélité des troupes que la Suisse, par l'acte de médiation, devait fournir à la France — et l'on suivra la vie aventureuse du jeune officier, en Espagne, sur le Danube, jusqu'à la retraite de Russie où il devait trouver la mort. Mais cette correspondance, fraîche et juvénile, nous ouvre aussi un aperçu sur la vie de cette société impériale, où

l'héroïsme se mêle à l'esprit d'intrigue, et dans laquelle le jeune Bernois se trouve brusquement plongé.

Remercions donc l'auteur de ses recherches, de son information sûre et aussi du charme de sa langue à la fois simple et évocatrice.

R. W.

Alville — *Un Suisse officier d'ordonnance de Napoléon*, Albert de Watteville. Librairie Rouge, Lausanne.

Notre correspondante à Paris interroge

## Le Goncourt malgré lui

Quelques jours avant l'attribution du Prix Goncourt, Julien Gracq, auteur du « Rivage des Syrtes », nous affirmait :

« Non seulement je ne suis pas candidat, mais je suis, et aussi résolument que possible, non-candidat ! ».

Le voici donc, aujourd'hui, lauréat d'un prix qu'il a refusé avant que de l'avoir, beau sujet de comédie que l'on pourrait intituler : « Le Goncourt malgré lui »...

Maintient-il sa position ? C'est la question que nous lui avons posée, non pas chez son éditeur où il n'était point, mais bien à la Closerie des Lilas, dont le nom évoque tant de souvenirs de la Belle Epoque... et où nous avons enfin pu le saisir.

— Certes, nous répondit-il, il n'est pas question pour moi de changer d'opinion. Je reconnais volontiers, bien que n'aimant pas les jurys littéraires... qu'il se trouve parmi eux certains éléments dont un écrivain ne peut pas recuser les suffrages. Et je ne nie pas que certains de ceux-ci m'aient été agréables. Mais ceci dit, je refuse le Prix Goncourt !

Bel exemple d'un écrivain logique avec lui-même, et fidèle à ses idées... mais refus qui ne pouvait nous surprendre, venant de l'auteur de ce remarquable pamphlet intitulé « La Littérature à l'Estomac », paru voici un an dans la revue « Empédocle », et où Julien Gracq stigmatisait féroce l'attitude de certains écrivains qui n'ouvrent plus qu'en vue des prix littéraires...

Mais que dire de son éditeur, qui pousse le stoïcisme jusqu'à être d'accord avec le lauréat, et qui accepte de ne pas revêtir le livre couronné de la traditionnelle bande portant : « Prix Goncourt » ? C'est là un bel exemple de désintéressement et de dévouement à la chose littéraire... et José Corti, dont la devise est : « Rien de commun », mériterait, certes, le Prix des Editeurs !

« Le Rivage des Syrtes » est une sorte de récit allégorique, traitant du mythe de la guerre, et nous transportant dans un autre monde et une autre époque non sans poésie. C'est un récit d'aventure, certes, mais aussi et surtout d'aventure intellectuelle, servi par une langue qui se rattache à la lignée des classiques, et l'on n'est point surpris que son auteur soit sorti de l'École normale, et titulaire d'une agrégation d'histoire... Car, sous son vrai nom, Louis Poirier, il est professeur au lycée Claude Bernard.

Nul doute que ses élèves ne jugent favorablement un maître qui refuse un prix ! Encore que son exemple puisse être jugé subversif par certains, et donner à ses jeunes admirateurs un goût prématuré pour l'indépendance... Pour nous qui sommes en âge de choisir librement, nous avons trouvé synthétique l'attitude d'un écrivain qui ne trahit point ses idées...

## Romans

Dans le domaine rural de Chilperthus vivent côte à côte Hugues, le maître, le mari, le père, et l'enfant — sept ans au début du livre — chacun sa vie propre. Hautain, froid, mais malheureux de cette froideur, celui qui dicte ses volontés à tous, Hugues entend maintenir les traditions, les rites de ses ancêtres dont la galerie de portraits révèle à quel point ils furent, de tous temps, plus que graves, austères, farouches, dans leur mysticisme à outrance.

Ce mysticisme domine tout le livre, et c'est miracle que, dans une ambiance pareille un petit garçon, puis un jeune homme aient pu se sentir heureux et gai, nourri, à journées faites, d'un enseignement bien au-dessus de son âge par un père qui surveille jalousement tout élan affectueux. Ce père aime ce fils unique, mais l'éducation de l'âme qu'il cherche à former selon la pensée des aïeux, répand une atmosphère de sécheresse intolérable.

Il y a d'autre part la mère, mariée à cet homme de glace qu'est Hugues. Jeune fille spontanée, choyée, elle même désormais une vie monacale, et son amertume n'est adoucie que par l'enfant qui — miracle — encore — ne saisit rien, même presque jeune homme, de l'antagonisme foncier qui écarte l'un de l'autre ses parents.

Et il y a surtout le domaine, enchanteur pour Claude avec ses fougères, ses bœufs, ses vaches, ses moutons, l'écurie avec ses beaux chevaux, les bois, la rivière. Jamais il n'aura d'autre ambition que d'y rester ou d'y retourner.

Il y a aussi la présence, plus tard, de



VAUD

Economisons quand il s'agit des femmes

Les finances publiques, à tous les échelons, ne sont guère prospères, et partout les Etats vivent au-dessus de leurs moyens. Le canton de Vaud n'échappe pas à cette règle; le Conseil d'Etat a affirmé qu'il ne pouvait pas, dans les circonstances actuelles, faire de nouvelles économies; l'Etat est devenu hypertrophique et on le charge de trop de tâches qui devraient rester du domaine privé. Certes! Mais jamais on ne nous fera croire que l'Etat ne puisse plus faire d'économies; les femmes, qui sont obligées quotidiennement de régler leurs dépenses selon leur bourse, savent qu'on peut économiser de petites sommes, et que les petites sommes accumulées font de grosses sommes. Si les femmes avaient leur petite part au gouvernement, elles appliqueraient cette maxime, aujourd'hui plus vraie que jamais: «Prenez soin des petites sommes, les grosses se gardent d'elles-mêmes».

Le corps électoral vaudois, il y a quelques années, a refusé un important crédit pour la construction de la deuxième école d'agriculture de Grange-Verney près de Moudon. C'était trop cher. Alors le Conseil d'Etat est revenu avec un projet plus modeste, où l'on a supprimé l'école ménagère rurale. Les femmes, les futures fermières, ont fait les frais de cette économie.

Et le 3 décembre, comme par hasard, c'est encore des femmes qui sont les victimes du vent d'économie qui souffle sur les électeurs: le 28 % de électeurs seulement qui a bien voulu se déranger pour se rendre aux urnes et ils osent reprocher aux femmes de ne pas s'intéresser à la politique! a refusé le crédit de Fr. 860 000.— (en réalité 460 000.—) qu'on demandait pour agrandir et transformer la colonie de Rolle et en faire une maison de rééducation au travail pour les condamnées.

Il faut se garder des généralisations hâtives. Mais voilà deux faits cependant assez significatifs. Les femmes comptent pour bien peu dans la république; elles sont quantité négligeable, on ne les craint pas: elles ne votent pas. Et pourtant elles paient! S.B.

Juges prud'hommes

Il y a maintenant 28 femmes juges dans les tribunaux de prud'hommes du canton de Vaud; 27 femmes ont été élues en mai 1950. Le conseil de prud'hommes de Vallorbe, élu le 29 novembre dernier, compte une femme sur 18 membres, Mlle Elsa Matthey, vendeuse-sténo-dactylographe.

En Norvège, on avait demandé aux femmes si elles désiraient leurs droits politiques. La plupart des Norvégiennes s'abstinrent de répondre à cette question. Pourtant il fut décidé que, pendant cinq ans, l'essai serait tenté de donner aux deux sexes des droits égaux, à titre provisoire.

Au bout des cinq ans, un nouveau plébiscite fut organisé: la grande majorité des femmes à qui l'expérience avait ouvert les yeux réclama définitivement les droits politiques. (d'après la Coopération)

L'oncle, frère cadet de son père, pèlerin par atavisme et par vocation, mais tout débordant de cette chaleur qui fait défaut à Hugues. Lui, c'est l'amour radieux du prochain, et en même temps la joie et l'esprit pratique qui, en toute simplicité, s'acquitte des tâches matérielles les plus invraisemblables, avec habileté comme s'il n'eût pas fait autre chose. Alain, le pèlerin, et le domaine forment un contraste heureux avec Hugues et montrent à l'enfant déjà, au jeune homme ensuite, la réalité sous toutes ses formes, en même temps que la beauté de la nature.

Un être éminemment sain de corps et d'esprit comme l'est le jeune Claude sait apprécier ces enseignements, ce «chant de la vie», et cela soulage le lecteur rebuté par le maître de céans.

Andrée — *Le Sens de la Vie* — Ed. Mt-Blanc.

Le Maître de Trevellin

La mode est aux despotes. Ce n'est d'ailleurs pas qu'on ait manqué en ce siècle, ou qu'on manque encore, de modèles.

En Courmouailles, dans un vaste et imposant château aux couloirs, escaliers, débords innombrables faits tout exprès, semble-t-il, pour susciter des fantômes, il n'est pas question de revenants, mais tout au contraire d'une nombreuse famille seigneuriale dont le chef avant tout, ses fils également, sont tous d'un caractère violent et, en général, sceptiques, matérialistes, indomptables.

Le père donnant l'exemple, tout le monde se dispute avec fureur, ce qui fait la joie du vieillard, ne déconnaissant pas ses descendants, mais épouvanté à un tel point la

Nos suffragistes à l'œuvre

Nous publions aujourd'hui la fin des articles que le procureur Gallachi (Tessin) a bien voulu publier dans la Gazette Ticinoise, pour réveiller l'esprit public et mettre la question du vote des femmes sur la conscience

N'êtes-vous pas curieux de connaître mieux le récent passé?

Consultez l'histoire. Dans la lutte pour la conquête du suffrage universel masculin, combien de préjugés, combien de méfiances, combien d'intérêts coalisés il a fallu surmonter et vaincre!

Le 15 février, Alphonse de Lamartine, qui savait unir la poésie à la politique, pendant la discussion à la Chambre française sur la réforme électorale répondit à Guizot: «la liberté trompe heureusement les pronostics néfastes qu'on fait sur ses conséquences. Savez-vous quelles sont les libertés dangereuses? Ce sont les libertés que le peuple arrache et non pas celles qu'on lui donne; ce sont les libertés qu'on jette un jour de faiblesse au peuple; ce ne sont pas celles qu'on lui prépare et qu'on mesure avec justice, générosité et sagesse quand l'heure de les lui livrer a heureusement et évidemment sonné!»

L'admonition du poète n'a pas été écoutée, et le discours de Lamartine qui se terminait sur la célèbre phrase «la France s'ennuie» prépara la chute de Louis-Philippe.

Les peuples qui baillent deviennent dangereux.

Occupons-nous, afin que le peuple tessinois ne s'ennuie pas. Les mêmes méfiances, les mêmes préjugés, les mêmes egoïsmes font actuellement alliance lorsqu'il s'agit de marcher contre le suffrage féminin.

C'est dans la lutte pour la conquête de l'égalité des devoirs et des droits, sans aucune différence de conditions sociales et de sexe, que se réalisera la noblesse de partis tessinois, non plus dans des petites contestations électorales pour se vaincre l'un l'autre et pour unir l'utile à l'agréable, mais instruments de renouvellement moral et d'élevation spirituelle.

C'est la jeunesse tessinoise de chaque

de ses concitoyens. Nous exprimons toute notre reconnaissance à Mme Volonteri, de Lugano, qui a pris la peine de traduire ces articles, prouvant que pourtant l'«Idée marche» au Tessin.

parti qui doit marcher à l'avant, porte-enseigne et promotrice de cette grande œuvre de justice.

Ce ne sera certainement pas les Conseillers d'Etat, aigris, misogynes (mais comment des femmes peuvent-elles seulement tolérer des maris si ennuyeux?), qui pourront barrer le chemin à l'histoire. La libération les jettera de côté pour les reléguer dans les musées, comme bricaneurs.

L'Angleterre a connu des luttes bien plus âpres contre le suffrage féminin. Quelques années après, c'est une femme qui présida le grand congrès travailliste. C'est une femme qui détient le Ministère de l'assistance publique en Italie.

La femme, pendant la guerre, a donné une immense contribution à la défense militaire, économique et morale du pays.

Et si la Suisse était entraînée dans une nouvelle guerre, et si tous les hommes étaient appelés aux armes, ce serait encore les femmes tessinoises et suisses, finalement électriques et éligibles, qui devraient assurer la continuité des administrations publiques.

Il ne faut pas rire de ces possibilités. Il s'agit de possibilités qui pourraient bien être demain de la réalité, et que l'homme d'Etat doit prévoir. Ce sera un titre d'honneur pour le Tessin d'être le premier canton suisse à accorder à la femme le droit de vote et l'égalité avec les hommes.

Cet exemple sera suivi de tous les autres cantons. De ces exemples, nos pères, plus courageux que nous, en ont donné un glorieux avec la réforme de 1830.

Le vote des femmes constituera l'intégration et le couronnement de cette œuvre. Ceux qui connaissent l'histoire, savent combien de luttes, combien d'ardeur, combien de préparation spirituelle aura coûté cet événement mémorable.

Avv. Brenno Gallacchi.

GENÈVE

Un plébiscite cantonal

Le sort en est jeté. Le canton de Genève aura dans un an sa consultation féminine officielle.

Le samedi 22 décembre, le Grand Conseil genevois a adopté par 51 voix contre 36 le projet déposé par Léon Nicole de poser la question des droits politiques féminins à la population féminine de notre canton.

Une fois de plus nous constatons la bonne volonté de nos députés à l'égard du suffrage féminin, la majorité reste fidèle à notre revendication. Les partis avaient laissé à leurs

représentants la liberté de vote, chacun a pu énoncer sa conviction personnelle.

Les termes même du projet ont donné lieu à un débat très fourni que nous analyserons dans un prochain numéro, en raison des fêtes de fin d'année, celui-ci était presque entièrement composé au moment de la séance, aussi ne disposerions-nous pas d'un espace suffisant.

Le comité suffragiste genevois, de même que les sociétés féminines, se trouvent donc devant une grande tâche: persuader les femmes du canton de venir répondre à la question qui leur sera posée. Nous sommes sûres de notre majorité, parmi celles qui ont réfléchi au problème, les affirmatives sont beaucoup plus nombreuses que les négatives.

seconde femme du maître de Trevellin qu'elle n'a plus un instant de répit, ne dort qu'à force de calmants, et cette faible, cette nerveuse, cette craintive finit par commettre un acte dont pas un seul de son entourage ne l'eût crue capable.

Sombre roman, tout en secousses brutales, qui tient le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page, encore que la passion de tous — ou presque tous — pour les chevaux, avec d'innombrables détails sur ces animaux, leurs défauts et leurs qualités, occupe une place qui ne doit sembler normale qu'aux connaisseurs de premier ordre en la matière.

Georgette Heyer — *Le Maître de Trevellin*, trad. de l'anglais par A. Stivène. Ed. Jeheber, Genève.

Araminta

«Un vrai conte de fées» annonce la manchette. En effet, si les personnages sympathiques de ce récit ne sont ni un prince, ni une bergère, il s'agit néanmoins de ce qu'on appellerait en termes crus modernes une mésalliance. En réalité, le jeune homme est un riche propriétaire, la gracieuse Araminta, la fille d'un journalier.

A côté de ces deux personnages lumineux, souriants, se dresse la sombre figure sinistre de Mrs Stancy: autoritaire à un degré unimaginable devenue cruelle, sadique par excès d'orgueil déçu et d'égoïsme, elle mène son personnel de l'Abbaye — haterie modèle — avec un despotisme féroce. Araminta, par un heureux, un presque mi-

raculeux hasard, finit par échapper à cette vie infernale que d'autres continueraient à subir si l'idylle des jeunes gens ne provoquait un drame: la folie par suite d'une rage impuissante de celle qui a tant fait souffrir.

M.-L. P. Norah Lofts — *Araminta*, trad. de l'anglais par Jane Fillion. Ed. Jeheber, Genève.

Femmes d'action

Ces biographies publiées à l'occasion du jubilé de l'Alliance ont gardé toute leur valeur. Elles sont l'image vivante de l'influence que des femmes de chez nous ont exercé sur leur milieu et sur notre vie publique: exemples de courage, d'initiative, de foi. Ce volume ne devrait manquer dans aucune bibliothèque. Demandez-le à votre libraire ou au Secrétariat féminin suisse, Merkurstrasse 45, Zurich.

Un joli calendrier

C'est celui qu'éditent les Amies de la jeune fille. Chaque feuille offre au lecteur la ravissante photographie d'un animal pris sur le vif. Un texte commente la gravure. Des poésies, des pensées et des renseignements pratiques complètent ce calendrier que la modicité de son prix (50 ct.) met à la portée de tous.

S'adresser à Mlle A. Eckstein, Dufourstrasse 42, Bâle.

BERNE

La Neuveville

Mardi après-midi, à l'Hôtel du Lac, nous retrouvons avec un réel plaisir Mme J. Rossier, l'excellente psychologue de Genève et, devant un groupe de mamans attentives et charmées, elle évoqua une prairie couverte de fleurs: les joies d'être mère. Tout au long de sa belle causerie, Mme Rossier nous montra, partant de l'époque de la grossesse pour aboutir à celle d'être grand-mère, toutes les fleurs que nous pouvons cueillir au cours d'une vie de maman, nous mettant toutefois en garde contre les mauvaises herbes qui ne manquent pas de s'introduire dans le plus merveilleux des jardins. Mais, si nous avons su garder la confiance de nos enfants, ayant sacré la prairie, ayant extirpé les herbes folles et pris soin des fleurs souvent fragiles qu'une maladresse peut abîmer, nous aurons cueilli au terme d'une vie de dévouement et de renoncement un beau bouquet de joies.

Un merci sincère à Mme Rossier pour avoir si bien su mettre à leur juste place les valeurs essentielles et les vraies joies d'une vie de mère trop souvent étouffées par les multiples soucis et tracasseries quotidiens.

Après la conférence, Mme Rossier répondit avec bonne grâce et compétence à quelques questions éducatives d'ordre général et ensuite plusieurs mamans la consultèrent encore en privé.

Collecte de livres pour Leysin.

La semaine dernière, nous avons fait parvenir à Leysin à l'intention de la «Bib de joie», la bibliothèque que Mlle A.M. ROLLIER a créée pour les malades, 600 volumes cueillis par nos soins.

Les indifférents par contre représentent le grand obstacle, et c'est là que la décision du Grand Conseil sert notre cause, elle nous donne l'occasion de travailler la masse, d'expliquer «notre idée» à celle qui ne la connaît pas ou refuse d'y songer.

Cette décision est en contradiction cependant avec nos principes. Nous réclamons nos droits parce que, dans une démocratie digne de ce nom, ceux qui sont soumis aux lois doivent pouvoir intervenir, sans consultation, lors de l'élaboration et de l'adoption des lois.

On nous déclarera incompetentes peut-être, mais il nous semble qu'il est dangereux de poser, dans un état démocratique cette question fondamentale: «Voulez-vous exercer des droits politiques?». Ceci peut créer un précédent bien fâcheux. Qui ne voit combien il serait facile de demander aux électeurs: «Voulez-vous continuer d'exercer des droits politiques?». Et l'on passerait ainsi d'un régime libre à un régime dictatorial. Il nous souvient que des consultations de ce genre se sont déroulées dans des pays voisins et que les conséquences ont été tragiques. N'est-ce pas jouer avec le feu? Quoi qu'il en soit, les suffragistes genevoises profiteront des circonstances pour développer leur propagande, mais elles n'ont jamais désiré ce genre de consultation. Elles ne pensent pas que le résultat influe en dernier ressort sur le vote des électeurs masculins.

Le calendrier de la Station ornithologique de Sempach, vous offre, sur des cartes postales détachables, d'artistiques photographies des oiseaux de chez nous.

Ernest Christen — *La Petite Flûte*. Ed. Labor et Fides, Genève.

Georges Rigassi — *Franklin-D. Roosevelt*. Ed. Labor et Fides, Genève.

Marcel de Carlini — *Les Voyages de l'Explorateur clandestin*. Ed. Labor et Fides, Genève.

Doris Lilly — *Mes chasses au milliardaire*. Ed. Pierre Horay, Paris.

Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse — Titres divers pour tous les goûts.

Nous Chrétiens et le communisme — par Fritz Lieb — Tiré à part des Cahiers protestants.

Pour soigner TOUX et MAUX DE GORGE prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870 Mlle Vve L. MENZONE Solidité - Elegance 5 % escompte en tickets jaunes 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30